

ACADEMIE DE GRENOBLE

ETABLISSEMENT 0731441V

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2021-2022

Numéro de séance :2

Date de convocation :19/11/21

Présidence de : Nathalie VIGNE

Quorum : 16

Nombre des présents : 25

Nombre d'absents excusés : 3

SOMMAIRE	Décision	page	Numéro d'acte	Pièces jointes	N°
DES QUESTIONS TRAITÉES	Avis Vote Extrait Motion			désignation	
Convention AED	Vote		19	Convention	
Convention France Nature Environnement	Vote		21	Convention	
Convention France Nature Environnement	Vote		23	Convention	
Convention France Nature Environnement	Vote		24	Convention	
Convention section sportive handball	Vote		22	Convention	
Don FSE Théâtre	Vote		20		
DBM DE TYPE 3	Vote		17	DBM	
Don du FSE ST ROMAIN-EN-GAL	Vote		26		
Don ASIGS	Vote		25		
Financement voyage SOMME	Vote		18	Budget Financement	
Budget 2022	Vote		16	Pièces réglementaires	

Signatures
Le président

Le secrétaire

Ouverture de la séance à 18H06

1 APPROBATION DU PV DE LA SEANCE PRECEDENTE

Ce conseil débute avec l'approbation du dernier Conseil d'Administration en date du 21 octobre 2021. Le compte rendu ayant été préalablement adressé par mail à l'ensemble des participants.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
25	24	0	1

2 CONTRATS ET CONVENTIONS

CONVENTION AED

La Gestionnaire présente cette convention qui concerne l'ensemble des établissements scolaires. Elle est signée entre le collège, le rectorat de Grenoble et le lycée Vaucanson. Elle permet la mutualisation des services concernant les AED.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
25	25	0	0

CONVENTIONS France nature environnement Savoie

Trois conventions avec « France nature environnement Savoie » sont présentées aux membres du CA et soumises au vote.

Des intervenants extérieurs vont ainsi sensibiliser nos élèves autour de thèmes tels que : la lutte contre le gaspillage alimentaire, la gestion des déchets électroniques et numériques ... Ces interventions sont prévues à des dates différentes, ce qui explique les 3 votes et seront toutes en lien avec la technologie, la SVT et la SPC.

Intervention du 14/12/2021 (sous réserve de modification de la date)

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
25	25	0	0

CONVENTION France nature environnement Savoie

Intervention du 16/12/2021 (sous réserve de modification de la date)

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
25	25	0	0

CONVENTION France nature environnement Savoie

Intervention du 21/01/2021 (sous réserve de modification de la date)

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
25	25	0	0

CONVENTION section sportive Handball

Cette convention est signée pour une durée de quatre ans entre le collège, la Mairie de la Motte-Servolex, le comité « Savoie Handball » et le Département. Elle s'inscrit dans le cadre de notre section sportive scolaire. En accord avec nos partenaires, elle est proposée au vote à l'identique des années précédentes.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
25	25	0	0

3 DONS ET DBM

Don FSE théâtre

En novembre, toutes nos classes de quatrième ont assisté à la Ravoire au spectacle « La mécanique des fluides » (Dans le cadre de la SVT). Le montant total des entrées se monte à 710 euros. Le FSE se propose de prendre à sa charge l'intégralité de ce montant. La gestionnaire soumet au vote l'acceptation de 710 euros en dons.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
25	25	0	0

DBM de type 3

La gestionnaire soumet au vote l'acceptation d'une DBM permettant de reverser l'intégralité du don du FSE sur la ligne créée : « ouverture culturelle »

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
25	25	0	0

4 VOYAGES ET SORTIES SCOLAIRES

Don FSE ST ROMAIN-EN-GAL

Un projet pédagogique concernant deux classes de sixième aura lieu en février 2022. Les élèves iront visiter le musée antique de Saint-Romain-En-Gal et (si le contexte sanitaire le permet), participeront à des ateliers pédagogiques proposés par le musée. Sollicité pour le financement de ce projet, le FSE se propose de faire un don de 440 euros, somme permettant

de financer intégralement les entrées et les ateliers. A noter qu'aucune participation financière ne sera demandée aux familles.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
25	25	0	0

Don ASIGS pour voyage dans la SOMME

Pour financer le voyage des élèves de troisième internationale qui aura lieu lors du premier trimestre 2022-2023, l'ASIGS (l'association des sections internationales du collège George Sand) se propose de faire un don de 3050 euros (2000 euros de participation au voyage des élèves et 1050 euros pour la part des accompagnateurs).

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
25	25	0	0

Financement voyage en SOMME

Le montant correspondant à la participation financière des familles est fixé à 350 euros

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
25	25	0	0

5 BUDGET 2022

La gestionnaire présente sa méthodologie qui a prévalu à la réalisation de ce budget, à savoir : que la dotation de fonctionnement serve à faire fonctionner l'établissement sans avoir à puiser dans les fonds de réserve. Cette année, la participation de la collectivité de rattachement est en légère hausse de 2 696 € avec une retenue pour la contribution au titre du fonds de solidarité est de 4 802 €.

Les recettes sont fixées précisément en fonction des notifications de subvention ou estimées en fonction d'éléments objectifs (convention, recettes réalisées lors de l'exercice précédent, nombres d'élèves...).

Il convient d'être vigilant afin d'éviter une surévaluation des recettes qui pourraient entraîner un déficit d'exploitation.

Pour l'année 2022, la contribution entre services au titre des dépenses de viabilisation (eau, gaz et électricité) qui était mise en œuvre entre le service SRH et le service ALO n'a pas été inscrit au budget.

En effet, avec le nouveau logiciel OP@LE, ce mécanisme ne sera plus autorisé. En conséquence, une partie des charges de viabilisation sera payée au ALO et l'autre partie directement au SRH.

Les dépenses sont inscrites au budget par Services, Domaines et Activités, qui révèlent différentes fonctions assurées par l'établissement. Elles ont un caractère fixe ou variable et elles sont obligatoires ou non.

La réalité de l'autonomie budgétaire se situe donc sur les dépenses non obligatoire et variable.

Le vote final est proposé comme étant l'approbation du budget présenté avec sa ventilation ainsi que le prélèvement d'un montant de 10 823 euros sur les fonds de réserve.

Ce prélèvement sur le fonds de roulement de 10 823.00 €, permettra l'ouverture des crédits pour le bon fonctionnement du service « Activité Pédagogique », hors subventions spécifiques.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
25	25	0	0

6 QUESTIONS DIVERSES

* Les représentants élus des élèves demandent à pouvoir utiliser l'espace qui est situé derrière le collège. Ce dernier étant jugé plus agréable que la cour car non bétonnée pourrait ainsi servir soit pour des cours soit pour des temps de détente. La CPE précise que cet espace n'est pas autorisé actuellement aux élèves car particulièrement difficile à surveiller.

La Principale répond qu'effectivement, la cour du collège est assez petite et intégralement bétonnée, elle ajoute que le Conseil Départemental se penche actuellement sur la végétalisation des cours de récréation. Il n'est – pour l'instant – pas possible d'apporter une réponse immédiate aux élèves car cette question est longue et complexe à gérer. La Principale propose de réfléchir à une méthode de travail qui permettrait à différents interlocuteurs de se rencontrer et d'apporter une réponse d'ici la fin de l'année scolaire. La discussion se poursuit autour du manque de bancs dans la cour, la question est également mise à l'étude.

Clôture de séance à 19h26